

Comme l'an dernier, la FFBB permet pour cette saison 2021 - 2022 de vous inscrire de manière numérique afin de dématérialiser les demandes de licences. La licence dématérialisée concerne toutes les licences (hors majeurs étrangers). Les demandes de mutation se font également via le processus de dématérialisation.

### INSCRIPTION AU CLUB

Comme chaque saison, il faut adhérer au club pour participer aux entraînements en remplissant les 2 conditions :

**1** 🐛 **Pré-inscription en ligne** : vous recevrez un mail de la FFBB (vérifiez vos spams et indésirables) pour prendre la licence et éventuellement payer en ligne.

✧ Vous êtes déjà licencié au C'CBM : vous recevrez le lien vers le formulaire par mail automatiquement

✧ Vous souhaitez rejoindre le C'CBM : nous en sommes ravis ! Voici ce que vous devez faire : contactez notre secrétariat ([secretariat@ccbm.fr](mailto:secretariat@ccbm.fr)) pour savoir s'il nous reste de la place pour vous. Nous reviendrons très vite vers vous pour vous en informer. Voici les informations dont nous avons besoin : Nom, Prénom, date et lieu de naissance, adresse mail et numéro de téléphone. En cas de validation, vous recevrez le lien vers le formulaire d'ici quelques jours.

**2** 🐛 **Pré-inscription papier en imprimant le dossier d'inscription** : il faut ensuite le remplir (possibilité de le remplir en ligne), le signer et le rapporter au secrétariat pendant les horaires d'ouverture accompagné du règlement.

**La prise de licence est une obligation pour pouvoir participer aux entraînements et aux compétitions. Le club validera la licence si la cotisation est réglée.**

### PROCESSUS DÉMATÉRIALISÉ DE PRÉ-INSCRIPTION AUPRÈS DE LA FFBB

🐛 Vous allez recevoir un mail en provenance de [CVL0028004@ffbb.com](mailto:CVL0028004@ffbb.com) avec un lien pour effectuer la pré-inscription.

🐛 Cliquez sur le bouton "FORMULAIRE E-LICENCE" dans ce mail et suivez les instructions, vous serez guidés durant tout le processus, vous devrez notamment renseigner ou mettre à jour plusieurs éléments

#### CERTIFICAT MEDICAL

Pour les **mineurs** : NOUVEAUTE, le certificat médical n'est plus obligatoire. Vous devez remplir un questionnaire et en fonction des réponses, il vous sera alors demandé ou non un certificat médical de votre médecin de famille. Il devra alors être rempli sur l'imprimé FFBB. Tout autre imprimé ne sera pas pris en compte. Le certificat médical reste obligatoire pour les surclassements.

Pour les **adultes** : si votre dernière visite médicale date de moins de 3 ans, vous devrez remplir le questionnaire médical. Si votre visite médicale date de plus de 3 ans, vous devez consulter votre médecin et lui demander de remplir l'imprimé FFBB. Tout autre imprimé ne sera pas pris en compte.

## SURCLASSEMENT

Les joueurs devant être surclassés seront contactés par le club. Dans ce cas, la visite médicale est obligatoire et la partie "sur-classement" de l'imprimé FFBB doit être remplie.

↳ Pour un sur-classement simple, le médecin de famille est suffisant.

↳ Pour un sur-classement en équipe région (ou double sur-classement), la visite doit être faite auprès d'un médecin agréé sport (veuillez prendre contact avec le secrétariat pour avoir les coordonnées et l'imprimé spécifique)

**Attention : tout joueur né en 2004 doit fournir systématiquement un certificat de surclassement.**

## TARIFS DES COTISATIONS

*ASSURANCE* : l'option A de l'assurance est comprise dans le prix de l'adhésion. En revanche, l'option B et C seront facturés en plus.

ANNEE DE NAISSANCE	CATEGORIE	CREATION, RENOUVELLEMENT AVEC ASSURANCE "OPTION A"
2015-2016	U7	130 €
2013-2014	U9	130 €
2011-2012	U11	180€
2009-2010	U13	180 €
2007-2008	U15	180 €
2005-2006	U17	190 €
2002-2003-2004	U20	190 €
2001 et avant	SENIORS	190 €
	LOISIRS	110 €
	BASKET SANTE	100 €
	DIRIGEANT	35 €

REDUCTION FAMILLE : moins 15€ par licencié à compter du 2ème joueur

Le club a décidé de continuer, pour la 2ème année consécutive, la mise en place de l'application « sporteasy ». Cette application sera destinée à tous les licenciés, elle sera gratuite pour vous, c'est le club qui financera. Une fois votre licence validée, vous recevez un lien afin de télécharger l'application.

**ATTENTION** : à partir du moment où vous prenez une licence dans le club, il sera obligatoire de télécharger cette application, elle sera le lien entre vous et le coach (convocation aux matchs, statistiques équipes, joueurs)

## MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Pour cette saison, deux possibilités pour les paiements :

↳ **Paiement en ligne** : en fin de processus de prise de licence : vous serez redirigé vers le site partenaire HelloAsso (Ce site propose un service gratuit et ne fonctionne que grâce aux dons, une proposition de don volontaire pour la plateforme HelloAsso est systématiquement proposée. Si vous ne souhaitez pas faire de don à HelloAsso bien enlever le montant écrit). Le paiement en plusieurs fois sera possible à partir du mois d'août.

↳ **Paiement directement au club lors des horaires d'ouverture**. Les moyens de paiements sont :

- Espèces ;
- Chèques (plusieurs chèques possibles avec au dos la date d'encaissement) à l'ordre du C'

Chartres Basket M ;

- Coupons sport ;

➤ AIDE PASS'Sport : le gouvernement met en place une aide au financement pour les inscriptions dans les clubs de sport. Cette aide est de 50 euros et concerne les enfants éligibles à l'allocation de rentrée scolaire. Les familles concernées seront prévenues au mois d'août. Si vous pensez être dans ce cas, vous pouvez nous contacter par mail ou venir nous voir pendant les horaires d'ouverture (cf document en pièce jointe)

## VALIDATION DE LA LICENCE PAR LE CCBM

Une fois la demande de licence dématérialisée réalisée par l'adhérent, le club est informé et nous validons la demande de licence si l'adhérent a fourni tous les éléments requis.

L'inscription papier au sein du club revient à lire, remplir et signer tous les documents du « dossier d'inscription » ET à procéder au règlement de la cotisation annuelle.

Quand votre dossier sera complet, (demande de licence dématérialisée + inscription papier) votre inscription sera validée auprès de la FFBB.

Tout dossier incomplet sera refusé.

## RECEPTION DE LA LICENCE ELECTRONIQUE ET QUALIFICATION DU LICENCIÉ

Dès validation de la licence par le club, le licencié est automatiquement qualifié et recevra un email lui permettant de télécharger sa licence.